

## Contre le vol des congés, contre la détérioration des conditions de travail, les sous effectifs, les mesures qui remettent en cause partout nos services publics, nos carrières, nos métiers, la colère ne cesse de monter chez les territoriaux...

Le 15 juin, dans plus de 80 points de rassemblements, des milliers de territoriaux se sont réunis, ont manifesté à l'appel de la Fédération pour exiger l'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction publique. Comme le note le communiqué fédéral rédigé à la suite du premier tour des élections du 20 juin : « Les dernières décisions prises dans des collectivités de toutes obédiences politiques contre le droit de grève des fonctionnaires et pour l'augmentation du temps de travail des agents, démobilisent de fait la partie importante de l'électorat qui représentent les deux millions d'agents territoriaux ». Comment ne pas être en colère face à un pouvoir, qui ne représente que 3,5% des électeurs inscrits, et entend en finir avec notre statut, privatiser nos services publics, voler nos congés, augmenter l'âge de départ à la retraite (64 ans)... ?

**Dans toute la France, des grèves reconductibles suivies par des centaines d'agents, des services entiers en grève, des assemblées générales et heures d'infos syndicales massives... qui font face à des exécutifs locaux qui refusent de négocier, tant que le rapport de force ne leur impose pas de le faire. Mensonges, menaces, répression antisyndicale, recours à des briseurs de grève... tout est bon pour les collectivités qui refusent la négociation. D'ores et déjà des rendez-vous, AG, heures d'infos sont convoqués pour les tous premiers jours de septembre. Vous trouverez dans cet info lutttes un aperçu des luttes menées pendant le mois de juin 2021 (pour plus d'infos, se reporter au site fédéral).**

■ **Petite enfance** : Le 3 juin, pour la troisième journée de mobilisation depuis le début de l'année contre la réforme des modes plus de 25 mobilisations ont eu lieu partout en France contre la réforme imposée par le gouvernement, qui ouvre la porte à des « délégations de service public » massives dans le secteur. Les manifestants ont été nombreux à dire non à la réforme des modes d'accueil. Près d'un millier à Paris, 300 à Toulouse, 200 à Lyon, 150 à Nice...

■ **Psychologues** : Le 10 juin, la mobilisation était massive – et sans précédent – des psychologues (du public comme du privé) pour défendre l'existence même de leurs métiers.

■ **Agglo du Muretain (31)** : Contre le vol des congés, pour le maintien des 38 jours de congés, le syndicat a organisé 15 jours de mobilisation et 12 jours de grève, reconductible dans plusieurs services, avec piquet de grève et 95 % de grévistes dans la collecte et le balayage. Le 24 juin, le syndicat CGT alerte : « des camions réfrigérés du service restauration de l'agglo, utilisés pour le portage des repas sur les restaurants scolaires, ont été vus hier au quai de transfert de Muret en train de vider des conteneurs d'ordures ménagères. Nous vous demandons à connaître les raisons qui ont amené la collectivité à transporter ces poubelles dans les véhicules qui nourrissent tous les jours les enfants des écoles du Muretain Agglo ? »

■ **Plaine-Commune (93)** : Après le passage en force de l'exécutif local sur les 1607 heures et le vol de 7 jours de congés, les élus ont décidé l'ouverture du dimanche dans les médiathèques à partir de septembre. Plusieurs débrayages à l'appel de la CGT ont déjà eu lieu, et le 23 juin, la moitié des établissements étaient fermés, et l'autre moitié en effectif réduit. Plus de 150 agents se sont retrouvés devant



la mairie de Saint-Denis pour affirmer leurs revendications. Une pétition circule en direction des usagers et de nouveaux rassemblements sont prévus en juillet, notamment en direction du conseil du territoire.

■ **Mérignac (33)** : Contre l'ouverture le dimanche, les agents de la médiathèque étaient en grève le samedi 19 juin, et l'établissement est resté fermé toute la journée. Le samedi 26 juin, un nouveau débrayage a contraint la médiathèque à fermer de 10h à 14h. Le syndicat CGT indique que les agents n'ont toujours pas de retour de la mairie concernant leur revendication : Non à l'ouverture du dimanche, non à la banalisation du travail dominical. Les agents font signer une pétition aux usagers, lesquels soutiennent très largement le mouvement.

■ **CD des Yvelines (78)** : Le 24 juin, plus d'une centaine de personnels des services de protection de l'enfance ont débrayé pour exiger des propositions d'améliorations pour l'exercice des missions sociales et de protection de l'enfance dans la collectivité.

■ **Saint-Léger-du-Bourg-Denis (76)** : Suite à l'action et appel à la grève de la CGT le 17 mai contre le vol de 6 jours de congés, et face au refus de la maire de rencontrer la CGT, le syndicat s'est invité au conseil municipal le 22 juin, avec le soutien de plusieurs camarades CGT du département. Ce jour, 50% de l'effectif de la mairie était en grève. Face à l'envahissement du conseil municipal, la maire a prétexté des conditions sanitaires pour appeler la police et demander l'évacuation des grévistes.

■ **Saint-Nazaire et Carène (44)** : L'intersyndicale CGT et FO appelle à une journée de grève le 30 juin, pour « l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique ; le maintien des 29 jours de congé annuel ».

■ **Toulouse (31)** : Après plusieurs jours de grève et de mobilisation, l'intersyndicale CGT, SUD, FO, UNSA, FSU a de nouveau organisé une action le 17 juin, où dès 4h du matin tous les dépôts de la voirie et de la collecte des ordures ménagères de la mairie et de la métropole étaient bloqués. Le maire a décidé d'envoyer des huissiers faire des constats. L'après-midi, un millier d'agents se sont rassemblés devant le comité technique devant valider le dossier des 1607 heures. Les élus de l'intersyndicale ont demandé le retrait du dossier, et face au refus du représentant du maire ont refusé de siéger (seule la CFDT reste

et validera le projet). Le 18 juin, les dépôts sont toujours occupés, le maire y renvoie les huissiers. A 9 h un millier d'agents se rassemblent à nouveau devant le conseil municipal. Le maire refuse de recevoir une délégation et annonce en séance le dépôt d'une plainte contre les organisateurs des piquets. A 10h, alors que la préfecture avait autorisé un rassemblement à distance du lieu du Conseil municipal, une manifestation se constitue et se rend sur la place du Capitole sous les fenêtres du conseil municipal, les forces de l'ordre massivement présentes n'interviennent pas. Le syndicat CGT indique que la situation est bloquée. Moudenc le maire refuse toute discussion, il utilise l'ensemble des moyens répressifs à sa disposition (huissiers, plainte, réquisitions, limitation du droit de grève, campagne publique contre les agents grévistes...). En face de lui se trouve une intersyndicale inédite depuis des décennies, porteuses des revendications des agents et surtout la volonté de milliers d'agents de ne rien céder, conscients que l'attaque contre les conditions de travail préfigure des privatisations massives.

■ **Nanterre (92)** : Plusieurs jours de grève contre le vol des congés avec rassemblements et manifestations ont mobilisé des centaines d'agents de la ville. L'UFICT CGT en intersyndicale avec FO poursuit la mobilisation contre le passage aux 1607 heures et rencontre un soutien large des agents de la collectivité.

■ **Saint-Étienne (42)** : Contre le vol des congés, les territoriaux sont de nouveau appelés à la grève le 29 juin. Après 6 journées de grève, des rassemblements de plusieurs centaines d'agents devant la mairie, avec la fermeture de nombreux services, malgré le dépôt de préavis, le maire refuse toujours de recevoir la CGT et d'ouvrir des négociations. Parmi les revendications, la CGT demande « La reconnaissance de sujétions spécifique pour TOUS les métiers de la Ville de Saint-Étienne afin de permettre de garder le même nombre de jours de congé qu'actuellement et ce sans aucune augmentation du temps de travail pour CHAQUE agent territorial de la Ville de Saint-Étienne ».

■ **Rouen (76)** : Plus de 10 jours de grève et de blocage de plusieurs sites de la ville depuis le 25 mai et un refus total de la mairie d'ouvrir des négociations. Face aux actions engagées par la CGT et SUD, la mairie répond par la menace et la répression. Le maire de Rouen, président de l'agglomération rouennaise, accorde des sujétions particulières aux agents de l'agglomération (notamment le nettoyage) mais refuse toute négociation à la ville. A Rouen (comme c'est souvent le cas ailleurs) le maire « négocie » avec des organisations minoritaires qui ne consultent jamais les agents.

■ **Paris (75)** : Le comité des syndicats CGT avec l'intersyndicale a organisé leur 7<sup>e</sup> journée de grève avec manifestation le 18 juin dernier. Une nouvelle journée de mobilisation est proposée le 6 juillet devant le conseil de Paris.

■ **Agglo de Brive (19)** : vendredi 25 juin, les assistantes maternelles familiales de l'agglomération étaient en grève avec leur syndicat CGT, rassemblées devant la mairie de Brive, pour exiger des moyens pour travailler, un statut intégré dans la Fonction publique territoriale, la reconnaissance de leur métier.

■ **Lorient (56)** : lundi 28 juin, les territoriaux étaient en grève pour la 5<sup>e</sup> fois contre le passage aux 1607 heures et le vol des congés.

■ **Domont (95)** : Le jeudi 24 juin 2021, près de 50 agents de la ville de Domont en grève se sont rassemblés pour la seconde fois devant la mairie avec le soutien de la CSD, contre la précarité de leurs contrats de travail, pour réclamer des titularisations, des CDI, l'amélioration de leur conditions de travail et de leur pouvoir d'achat et pour demander l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, et notamment contre l'application des 1607h dans leur collectivité. D'ores et déjà les agents sont appelés à poursuivre la mobilisation à la rentrée.



■ **CD du Gard (30)** : Une semaine après leur première grève le 17 juin, les assistantes sociales et le personnel administratif du centre médico-social des Angles se sont de nouveau mobilisés vendredi 25 juin pour alerter sur leurs conditions de travail dégradées par la crise sanitaire et la suppression d'un poste de remplacement en CDD. Le syndicat du CD informe que « après le CMS des Angles, la PMI de Camargue Vidourle c'est le tour des équipes ASE de Bagnols-sur-Cèze et Uzès qui interpellent la présidence ».

■ **Avignon (84)** : Le 15 juin, plus de 600 agents en grève ont envahi la mairie d'Avignon pour exiger le maintien de leurs jours de congés, contre le passage aux 1607 heures.

■ **Clermont-Ferrand (63)** : Les agents de la mairie et de la métropole Clermont Auvergne étaient de nouveau en grève le 24 juin contre l'augmentation du temps de travail et le vol des congés. A plus de 500, ils ont envahi la cour de la mairie pour exiger l'abandon de la mise en place des 1607 heures et le maintien de leurs jours de congés.

■ **Montpellier (34)** : Message de la permanence fédérale au syndicat CGT des territoriaux de la ville de Montpellier « La répression, toujours la répression, rien que la répression !

*A Montpellier, le 22 juin lors de la journée de grève convoquée par une large intersyndicale, des ATSEM grévistes, en colère face au refus de la mairie de recevoir une délégation ont poussé une grille pour pénétrer dans l'enceinte de la mairie. La mairie a indiqué qu'un dépôt de plainte a été déposé contre les grévistes et que tous les agents concernés seront traduits en conseil de discipline. Voilà comment la mairie de Montpellier - comme de nombreux exécutifs locaux - traite ses «premiers de corvées».*

*Avec la loi de «transformation de la Fonction publique», ils voudraient faire des agents territoriaux des travailleurs flexibles, corvéables, qui acceptent de travailler plus en gagnant moins. Face à de telles mesures, face à de tels comportements de la part des exécutifs, qui voudraient gérer leurs mairies comme des entreprises ubérisées, il n'est pas étonnant que la colère monte.*

*La fédération apporte son soutien aux agents menacés et demande la levée immédiate de toutes les menaces proférées à l'encontre des agents grévistes et invite la municipalité de Montpellier, comme toutes les collectivités qui s'enferment dans un même comportement anti-social, à écouter les revendications des personnels et ouvrir les négociations demandées.*

*La fédération réaffirme son soutien à toutes les luttes en cours, et considère que les autorités territoriales qui refusent d'entendre les revendications des personnels sont les seules responsables de la détérioration du "climat social". »*